



COMMUNIQUE

Limoges, 1er avril 2016

La Fondation Legrand récompense les trois lauréats de son appel à projets en faveur du soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie

Limoges (France), mars 2016 – La Fondation Legrand a lancé en septembre 2015 son premier appel à projets en faveur du soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie auprès des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. En partenariat avec la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) et la Caisse des Dépôts, elle a organisé, ce jeudi 31 mars 2016, l'audition des 11 organisations porteuses des projets nominés ainsi que la remise des prix aux 3 lauréats de cet appel à projets.

Le Grand jury de l'appel à projets a récompensé 3 associations dont les actions innovantes répondent aux problématiques rencontrées au quotidien par les personnes en perte d'autonomie. Ont été attribués :

- le premier prix à **ENVIE Anjou** (49), pour son projet « L'offre solidaire de matériel médical » qui permet de récupérer du matériel paramédical pour le rénover et le proposer à petits prix aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie;
- le deuxième prix à **Dom'Aulim** (87), pour son projet « A.I.M.E.R. » qui consiste à créer des appartements dans lesquels cohabiteront des personnes en début de maladies cognitives et des étudiants en professions de santé ;
- le troisième prix à **SCIC L'Arban** (23), pour son projet « Maison intergénérationnelle Cœur de Bourg » qui vise à créer 4 logements adaptés et une salle de convivialité grâce à la réhabilitation de deux maisons mitoyennes.

Les 11 structures porteuses d'un projet nominé bénéficieront d'un accompagnement sous forme de formations, d'aide à l'élaboration de leur Business plan, de soutien du Réseau FACE ou encore de promotion par les supports de communication de la Fondation Legrand.

Cet événement, qui s'est déroulé dans les locaux de la Caisse des Dépôts, acteur engagé auprès de l'Economie Sociale et Solidaire, a aussi été l'occasion d'organiser une conférence sur l'autonomie au quotidien autour de deux thèmes : celui de l'adaptation de l'habitat des personnes dépendantes et celui du rôle, de l'accompagnement et de la mission des aidants.

Gilles Schnepf, PDG de Legrand, Président de la Fondation Legrand et Président du jury de l'appel à projets précise : « *Dans la continuité des actions mises en place dans le domaine de la perte d'autonomie, cet appel à projets à caractère innovant et l'accompagnement offert aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire nominées confirment la volonté de la Fondation Legrand d'apporter une aide aux personnes vieillissantes ou dépendantes.* »

Vincent Baholet, Délégué général de FACE, rappelle que *le concept d'« autonomie tout au long de la vie », développé par la Fondation Legrand, est fédérateur, transverse, visible et durable. Dans ce cadre, l'action « Bien vieillir » est remarquable. Ce besoin social est croissant et fait naître des innovations, comme le prouvent les différents porteurs de projets.* »

A PROPOS DE LA FONDATION LEGRAND

La Fondation Legrand a pour objet d'agir contre l'exclusion liée à la perte d'autonomie et à la précarité électrique, de favoriser l'éducation et l'insertion de personnes en recherche d'emploi au sein de la filière électrique. La Fondation Legrand se mobilise autour de quatre domaines : la perte d'autonomie, la précarité électrique, l'éducation et l'emploi. Dans chacun de ces domaines, la Fondation Legrand initie et soutient des actions simples et de proximité, ancrées dans le tissu local français. Ces actions sont menées en cohérence avec le métier de Legrand et impliquent les collaborateurs du Groupe.

www.fondationlegrand.org

A PROPOS DE LA FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION

Créée en 1994, à l'initiative de Martine Aubry, avec 13 Grands Groupes, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), est aujourd'hui présidée par Gérard Mestrallet, PDG du groupe ENGIE. C'est un réseau national de 72 structures locales qui développe des actions de prévention et de lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté à partir des acteurs économiques sur plus de 350 sites en France et désormais à l'étranger.

Avec plus de 200 000 bénéficiaires chaque année, FACE intervient en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et les acteurs associatifs. Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation rassemble et mobilise aujourd'hui plus de 5 250 grandes entreprises, ETI et PME dans le cadre de leur responsabilité sociale. Dans chaque champ d'intervention de la Fondation, les actions sont animées avec la participation active des entreprises et de leurs salariés : parrainage, parcours qualifiant, insertion par le sport et la culture, rattachage scolaire, orientation métiers, médiation sociale, accompagnement diversité, développement local, mécénat de solidarité... Autant de preuve que l'Entreprise permet de lutter contre les inégalités sociales et professionnelles

www.fondationface.org

A PROPOS DE LA CAISSE DES DEPOTS

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

www.caissedesdepots.fr

CONTACTS PRESSE

• FONDATION LEGRAND

Muriel Inizan

Tél. : +33 (0)5 55 06 71 35 - : +33 (0)6 30 08 32 51

Email : muriel.inizan@legrand.fr